

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès verbal - Mardi le 5 mars 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 5 MARS 2019 À 19H05, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE.

Sont présents : PAUL CHAMBERLAIN
LYNNE LACHAPELLE
LYNN NOËL
SYLVAIN LA FRANCE
HENRI CHAMBERLAIN
CRAIG GABIE (non motivée)

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

ADOPTÉE

1.2 Rapport du maire

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du maire
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2019
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Revenu Québec – Autorisation d'un représentant
- 1.11 Congrès 2019 – FQM (26, 27 et 28 septembre 2019)
- 1.12 Embauche du préposé à l'entretien ménager et entretien des bâtiments municipaux
- 1.13 Assurance MMQ - Garantie optionnelle
- 1.14 Demande de don – ROSBL, Maison Entraide

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Réponse à la demande par la municipalité de Blue Sea à la municipalité de Kazabazua - pinces de décarcération
- 2.2 Rapport d'activités année 1 de la mise en œuvre du schéma de risque en incendie
- 2.3 Modification résolution № 2019-02-040 Sécurité civile - demande d'aide financière- volet 2

3. TRANSPORT

- 3.1 Bonification pour le Déneigement

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Proposition Festival Valhalla Sound Circus

8. VARIA

- 8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2019-03-051

1.4 **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

1.15 **Résiliation résolution № 2019-02-036 Contrat d'abonnement à la plateforme Edilexpert pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et une proposition d'achat regroupé**

ADOPTÉE

2019-03-052
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2019 avec la modification suivante :

2019-02-033 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-023 « MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-016 LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX » de modifier « résolu à l'unanimité » pour « résolu à la majorité ».

ADOPTÉE

2019-03-053
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois De février 2019, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	27 957,37 \$
Remises provinciales	9 510,76 \$
Remises fédérales	3 716,42 \$
Remises du Régime de retraite	3 812,92 \$

ADOPTÉE

2019-03-054
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de février 2019 totalisant un montant de 16 365,19 \$.

ADOPTÉE

2019-03-055
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de février 2019 totalisant un montant de 135 515,73 \$. Incluant les redevances.

ADOPTÉE

2019-03-056
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de

réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Secrétaire-trésorier et directeur général

2019-03-057
1.10

REVENU QUEBEC – AUTORISATION D'UN REPRESENTANT

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil nomme le directeur général M. Pierre Vaillancourt le représentant de la municipalité de Kazabazua et qu'il soit autorisé

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE

2019-03-058
1.11

CONGRÈS 2019 – FQM (26, 27 ET 28 SEPTEMBRE 2019)

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise la participation et l'inscription de Robert Bergeron au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) qui aura lieu les 26, 27 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec, les frais d'inscription plus le remboursement du coût de déplacement, d'hébergement et de repas avec facture à l'appui.

ADOPTÉE

2019-03-059
1.12

EMBAUCHE DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la municipalité a publié une offre d'emploi pour le poste de préposé à l'entretien ménager et entretien des bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE des entrevues ont eu lieu le 19 février 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du rapport des entrevues survenu;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et résolu,

QUE le conseil offre l'emploi à M. George Leblanc pour la position de préposé à l'entretien ménager et entretien des bâtiments municipaux aux termes tel que décrit au contrat #CTGL2019-01 et mandate le directeur général de signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'embauche.

ADOPTÉE

2019-03-060
1.13

ASSURANCE MMQ - GARANTIE OPTIONNELLE

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Lynn Noël
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général d'augmenter auprès de notre assurance MMQ la garantie optionnelle de la responsabilité civile pour une protection additionnelle de 2 000 000 \$ au coût de 704 \$ excluant les taxes applicables et d'ajouter l'assurance des cyber risques option A au coût de 500 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2019-03-061
1.14

DEMANDE DE DON – ROSBL, MAISON ENTRAIDE

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

QUE le conseil autorise un don de 200 \$ à l'organisme Regroupement des Organismes sans buts lucratifs de la Maison entraide (ROSBL).

ADOPTÉE

2019-03-062
1.15

RÉSILIATION RÉSOLUTION N° 2019-02-036 CONTRAT D'ABONNEMENT À LA PLATEFORME EDILEXPERT POUR LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET UNE PROPOSITION D'ACHAT REGROUPÉ

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Lynn Noël
Et résolu

QUE le conseil ne voyant aucune économie à l'abonnement à la plateforme Edilexpert, résilie la résolution N° 2019-02-036 Contrat d'abonnement à la plateforme Edilexpert pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et une proposition d'achat regroupé

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-03-063
2.1

RÉPONSE À LA DEMANDE PAR LA MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA À LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA - PINCES DE DÉCARCÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Kazabazua est outillée avec des pinces de décarcération pour son service incendie;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) défraie les coûts lors d'utilisation;

ATTENDU QUE la municipalité de Blue Sea a demandé à la municipalité de Kazabazua pour l'autorisation de son service incendie de desservir sur tout son territoire le service des pinces de décarcération;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu,

QUE le conseil autorise son service incendie à desservir sur tout le territoire de la Municipalité de Blue Sea pour le service des pinces de décarcération.

D'informer le groupe CLR afin d'instaurer le protocole nécessaire.

ADOPTÉE

2019-03-064
2.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 1 DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE RISQUE EN INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie: « Toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent

adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur du service de sécurité incendie monsieur Shawn Chamberlain a déposé le rapport annuel pour l'année 2017-2018 pour adoption par le conseil;

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu,

QUE ce Conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre de l'année 1 du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité de Kazabazua pour l'année 2017-2018 et l'adopte tel que déposé;

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau qui le transmettra au Ministère de la sécurité publique.

ADOPTÉE

2019-03-065
2.3

MODIFICATION RÉSOLUTION N° 2019-02-040 SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 2

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil modifie la résolution N° 2019-02-040 sécurité civile - demande d'aide financière- volet 2 qui reflète un montant qui totalisent « 10 900 \$ » est modifier pour « 12 000 \$ » et le montant qui reflète la contribution de la municipalité de « 900 \$ » est modifier pour « 2 000 \$ ».

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2019-03-066
3.1

BONIFICATION POUR LE DÉNEIGEMENT

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE le conseil autorise un montant additionnel de 1,00 \$ / heure au taux horaire des employé ne faisant pas parti de l'équipe de déneigement qui sont appelé à travailler sur le déneigement soit le soir ou fin de semaine et que ce taux est affecté seulement aux heures réellement travailler.

DE plus que le conseil résilie la résolution N° 2016-11-317 et de toute résolutions antérieures portant sur le même sujet.

Lynn Noël enregistre sa dissidence

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7. LOISIRS ET CULTURE

2019-03-067
7.1

AUTORISATION FESTIVAL VALHALLA SOUND CIRCUS

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Lynn Noël
Et résolu

QUE le conseil autorise le festival Valhalla Sound Circus (VSC) qui est un événement culturel sans but lucratif qui évoque un environnement de libre-expression en combinant des performances musicales de choix cet événement aura lieu à Kazabazua sur le terrain de M. Wayne Tanner du 18 au 22 juillet 2019.

ADOPTÉE

8. VARIA

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h40.

Président

Secrétaire



Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».